

N° 32.

Juin 1919.

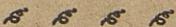


# Le Journal des Soldats Blessés aux Yeux

Fondateur : *M. BRIEUX, de l'Académie française*



*Ce Journal, qui paraît une fois par mois, n'est pas mis dans le commerce*



Il est exclusivement réservé aux soldats blessés aux yeux, à qui il est envoyé gratuitement, et aux personnes qui s'intéressent à eux



Organe de l'Œuvre  
Pour les Soldats Blessés aux Yeux

COMITÉ :

*M. BRIEUX, Président*

*M. JUSTIN GODART, ancien Sous-Secrétaire d'État au Service de Santé*

*M. DUZO, Médecin-Inspecteur,*

*Président de la Commission consultative médicale*

*M. HENRI-ROBERT, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Paris*

*M. le Dr COSSE, Ophtalmologiste des Hôpitaux de Tours*



ADMINISTRATION

27, Boulevard Victor-Hugo  
NEUILLY - SUR - SEINE

## Liste des Donateurs pour les Soldats Blessés aux Yeux

Mois de Mai 1919

Les Souscriptions de 20 francs au moins donnent droit à l'envoi du journal.

M. Ch. Corace . . . . . Fr. 200 " Mlle Diemer . . . . . 1.000 "

Mlle Bonnet, 20 fr. — M. C. Cahen, 50 fr. M. A. Cornu, 10 fr. — Croix-Rouge d'Alexandrie, 2.000 fr. — Mme Barnaud, 10 fr. — Mme Noiseux, 10 fr. — Écoles de filles, Rives-de-Gier, 50 fr. — Mme Simoneau, 30 fr. — M. E. Forge, 658 fr. — Sauvegarde, 100 fr. — M. E. Forge, 658 fr. — Sauvegarde, 100 fr.

M. Bicquard, 100 fr. — Anonyme, 20 fr. — Anonyme, 428 fr. 40. — Mme veuve Lagneau, 110 fr. — Dumellier, 5 fr. — Michel Hermann, 250 fr. — Mme Couleau, 50 fr. — Mme Durand Raoult, 25 fr. — Liste des Annales, 758 fr. 50. — Mlle E. Bauzet, 20 fr. — M. Tombé, 20 fr. — M. Juan Barnechea, 1.000 fr. — M. Bresson, 50 fr. — Mlle Strolh, 50 fr. — M. M. Bataille, 30 fr. — M. Costeveat, 20 fr.

## Liste des souscriptions transmise par les Annales

Mme Zula Crosse, Paris, 50 fr. — Anonyme, Oran, 100 fr. — Mme Belin, Paris, 500 fr. — Anonyme, 0 fr. 50. — M. A. Duchemin (*Annales*), 50 fr. — M. Lapierre Asuncion (Paraguay), 25 fr. — Anonyme, Blida, 30 fr. — Mlle Marie Granger, Chânes (Saône-et-Loire), 20 fr. — M. Marius Borel (Tonkin), 150 fr. — M. Alfred Loubet, à la Cadière (Var), 10 fr. — Pierre Chocard, Paris, 100 fr. — Mme Richard, (Finistère), 20 fr. — Groupe d'Assas, 9, rue de Vaugirard, 160 fr. — Les lecteurs de la Bibliothèque municipale rue Titon, 67 fr. 25. — Mme Cluzel, Mauriac (Cantal), 50 fr. — Pour porter bonheur à Jean et le revoir bientôt, 30 fr. — Anonyme bourguignonne, Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or), 10 fr. — Mme Louisepouilles, (Ariège), 10 fr. — Mme Perrier, (Savoie), 5 fr. — Un lecteur parisien très fidèle aux *Annales* et à l'Université, 25 fr. — Mme Bloch, Paris, 15 fr. — M. Bannier Paklay, Vientiane Lass, 44 fr. 50. — Mlle A. R. Aude, 5 fr. — Merci à Saint-Antoine,

5 fr. — Mme Delaby, (gare d'Amiens), 50 fr. — Une petite Bretonne, 50 fr. — M. Michaux, Paris, 5 fr. — Mme Bouillon Provençal, (Saône-et-Loire), 50 fr. — Les habitants de Kandal, transmis par M. A. Fournès, Président de France à Kompong Speu, 500 fr. — M. Scret Lévy, Paris de la part de M. Joas Ferrer, à Rio de Janeiro, 50 fr. — L'école de jeunes filles, 11, rue du G. Lassalle, 88 fr. 50. — M. Lapierre, Paraguay, 25 fr. — Mlle Conchon, Paris, 10 fr. — M. Carli Dominique, (Corse) 10 fr. — Mlle E. G. Picard, Paris, 10 fr. — Une admiratrice d'Yvonne Sarcey, 50 fr. — M. Roumès, à Saissac (Aude), 50 fr. — Une abonnée heureuse, 100 fr. — M. Pierre Ballandras, à Villefranche (Rhône), 25 fr. — Jeannette, son papa et sa maman, à Chartres, 50 fr. — Virginie Bois et Marie Buffet à Neuville-sur-Ain (Ain). — Mme Chassaing, Paris, 10 fr. — Mlle Marguerite Noirot Eau-bonne (Seine-et-Oise), 5 fr.

# Le Journal des Soldats Blessés aux Yeux

## Notre dernier numéro

Vous excuserez, mes chers amis, le retard apporté à la publication de ce numéro du JOURNAL DES SOLDATS BLESSÉS AUX YEUX lorsque vous l'aurez lu.

Il est bourré de bonnes nouvelles.

Lisez-le attentivement.

Vous y apprendrez que, depuis le 1<sup>er</sup> mai, j'ai reçu pour vous, en deux seuls dons, une somme qui dépasse

### Cent mille francs

Vous y apprendrez comment cette somme vous sera distribuée, conformément aux désirs des deux donateurs.

Vous y apprendrez que pour fêter

### le 14 Juillet de la paix

un don de vingt-cinq francs sera envoyé à tous ceux qui le désireront.

Vous y apprendrez qu'une distribution de chaussures et de chandails vous sera faite, dès l'automne, dans les mêmes conditions que l'année dernière.

C'est M<sup>me</sup> Viviane Humphreys, du Conservatoire de Calcutta (la déesse indoue, vous vous rappelez) qui vous donne 79.000 francs, pour fêter la Victoire et la Paix.

C'est le gouvernement de Cuba qui m'a fait tenir, pour vous, une nouvelle somme de 32.000 francs, qui doit être employée de la même façon que la précédente.

Vous y apprendrez enfin que votre grand-père, vous jugeant maintenant redevenus de grands garçons, et adaptés à la vie, a décidé de se retirer et de vous laisser à vous-mêmes le soin de gérer votre fortune.

Tournez la page et lisez attentivement.

# QUI VEUT RECEVOIR UN DON DE 25 FRANCS pour fêter le 14 Juillet de la Paix

*Etendez les mains à droite et à gauche,  
il y en aura pour tout le monde !*

Il y a environ deux mois, je recevais, de M<sup>me</sup> Viviane Humphreys, directrice du Conservatoire de Calcutta, une lettre m'annonçant que des fêtes allaient être données là-bas, là-bas par les soins de notre grande bienfaitrice, que le bénéfice enserait destiné à nous permettre de fêter le 14 juillet prochain, et que les sommes recueillies seraient considérables.

J'ai eu bien de la peine, je vous assure, à tenir ma langue et ma plume; mais j'ai toujours eu peur de vous faire des promesses qui ne se réaliseraient pas, sachant quel chagrin vous ont parfois causé des déceptions de ce genre.

Certes j'avais confiance dans la parole de M<sup>me</sup> Viviane Humphreys, qui nous a donné des preuves de l'efficacité de son dévouement. (Vous vous souvenez qu'elle nous a envoyé une première fois 19.089 francs, une seconde fois, 12.217 fr. 50 et une troisième 18.288 fr. 45), Mais dans les temps où nous vivons, il pouvait se

produire tel ou tel événement qui rendit impossible à M<sup>me</sup> Humphreys la réalisation de ses projets.

J'avais tort de craindre. Le 9 juin dernier, je recevais d'une banque anglaise un chèque de 2.698 livres sterling 5 shillings 3 pence, avec ces simples mots :

« Nous avons reçu avis télégraphique de notre agence de Calcutta, de vous payer £ 2.698 pour vos chers soldats aveugles. Humphreys ».

Ces livres sterling, ces shillings et ces pence ont été changés en

**79.113 francs**

que j'ai la mission de vous distribuer pour fêter le 14 juillet.

Une somme de 25 francs sera donc envoyée le 12 juillet à tous ceux d'entre vous qui en exprimeront le désir. Le solde, s'il y en a un, sera versé dans votre caisse générale.

Donc, mes chers amis, envoyez-moi le plus tôt possible à cette adresse :

## *Qui veut recevoir un don de 25 francs*

M. BRIEUX,

*Journal des Soldats blessés aux yeux,  
27, boulevard Victor-Hugo  
Neuilly-sur-Seine,*

un petit mot me disant que vous désirez recevoir les 25 francs, en y ajoutant votre nom et votre adresse écrits bien lisiblement.

Mais vous vous doutez, n'est-ce pas, que le nombre des lettres qui me parviendront sera considérable et que le travail de classement, d'expédition des mandats-cartes prendra un certain temps. Je ne dispose pas, vous le savez, d'un important personnel, — le chiffre de nos frais généraux en fait foi, — il faut donc vous hâter et m'envoyer toutes vos lettres

***pour le 5 juillet,***

Si je veux que vous receviez votre mandat à temps, c'est-à-dire le 12 juillet, il me faudra clore nos listes au plus tard le 7 ou le 8. Donc il sera impossible de donner suite à toute demande qui me parviendrait après

Vous avez bien compris :

Un simple mot à M. Brieux, *Journal des Soldats blessés aux yeux, 27, boulevard Victor-Hugo, Neuilly-sur-Seine*, votre nom et votre adresse écrits bien lisiblement, et tout cela pour le 5 juillet, avant si vous pouvez.

Et vous fêterez le 14 juillet comme le désire notre bienfaitrice de Calcutta.

Vous célébrerez en famille, avec les amis, le premier 14 juillet après la

victoire, après cette victoire qui est votre œuvre et que vous avez payée si cher. Vous le fêterez dans la fierté, dans l'espérance ferme que votre sacrifice aura servi à quelque chose et que cette guerre sera la dernière, et que vos enfants ne verront pas les horreurs sur lesquelles se sont fermés vos yeux. Vous le fêterez dans la confiance, confiance dans votre avenir, dans les destinées de la Patrie, et vous apprendrez à vos enfants le nom de l'artiste française de Calcutta qui vous a si bien aimés et qui a su émouvoir, en votre faveur, des gens qui vivent à des milliers de lieues d'ici.

Et puis vous avez un devoir à remplir ; il faut envoyer à M<sup>me</sup> Viviane Humphreys un beau merci. Je sais celui qui lui fera le plus de plaisir. C'est un bel album qui sera composé de vos lettres de remerciements.

Si vous n'avez pas eu la chance de recevoir une bonne instruction, et que vous écriviez difficilement et avec des fautes d'orthographe, que cela ne vous arrête pas. Il vaut mieux montrer son ignorance — dont on n'est pas responsable — que son ingratitudine. Si vous ne pouvez pas écrire, ce sera votre femme, vos enfants, votre maman. Et ne cherchez pas à faire des phrases, dites un bon merci tout simple ; du fond du cœur. c'est la meilleure éloquence.

Je suis bien content.

## Des chaussures et des chandails pour l'hiver prochain

Vous vous souvenez que l'hiver dernier, ayant reçu pour vous du Gouvernement de la République de Cuba, une somme importante (27.173 fr. 90) dont l'emploi était laissé à ma fantaisie. J'ai pensé à distribuer des chaussures et des chandails à ceux d'entre vous qui en avaient besoin et à leurs enfants.

J'en ai naturellement mis au courant le Gouvernement de Cuba, et il faut croire que l'idée a été trouvée bonne, car je viens de recevoir une nouvelle somme de

**32.051 francs**

avec cette indication :

« A employer de la même façon que le précédent envoi. »

Nous allons donc recommencer, puisque la générosité de nos amis cubains le permet, puisqu'on sait si bien, là-bas, aimer la France et ses soldats blessés aux yeux.

(Remarquez en passant que Cuba est aussi loin que Calcutta, mais de l'autre côté. Vous voyez que sur toute la terre on se rend compte que la France — c'est-à-dire vous — s'est battue pour la défense de l'humanité tout entière).

Revenons à nos chandails et à nos bottines.

L'an dernier, l'envoi est arrivé tard dans la saison, et quelque diligence qu'ait faite M<sup>me</sup> Arbel, que j'avais priée d'organiser la distribution, un certain nombre d'envois sont arrivés pour janvier, après que les mois de novembre et de décembre avaient fait grelotter les parents et les gosses. ]

Il ne faut pas, cette fois, agir de même. Nous avons du temps devant nous, ne nous pressons pas trop — ce serait un autre tort — mais ne nous mettons pas en retard.

Les demandes devront nous parvenir entre le 1<sup>er</sup> et le 30 septembre.

Je répète :

Pas une seule demande avant le 1<sup>er</sup> septembre.

Pas une seule demande après le 30 septembre.

Vous comprenez pourquoi. Les demandes qui arriveraient trop tôt risqueraient de s'égarer, celles qui arriveront trop tard ne pourront être servies à temps.

D'ailleurs, vous entendrez encore parler de cette distribution. Je n'ai guère voulu, aujourd'hui, que vous donner la bonne nouvelle.

## NOTRE JOURNAL ET “L'Union des Aveugles de Guerre”

Le *Journal des Soldats blessés aux Yeux*, dont le premier numéro a paru en novembre 1916, a été créé pour :

Protester contre la modicité scandaleuse du taux de la pension qui était alors de 975 francs pour les blessés complètement aveugles.

Servir de réconfort aux nouveaux blessés.

Renseigner sur les Écoles de rééducation.

Créer un lien entre les soldats blessés aux yeux et avec le public.

Distribuer en secours immédiats les sommes recueillies.

Or, aujourd'hui :

Le taux des pensions a été porté successivement à 1.200 francs et enfin à 3.000 francs.

La guerre est finie : il n'y a plus de nouveaux blessés.

Les Ecoles de rééducation sont fermées ou vont fermer.

De nos colonnes mêmes est sortie l'idée de l'Union des Aveugles de Guerre, aujourd'hui réalisée ; l'U. A. G. publie un bulletin mensuel qui fait double emploi avec notre Journal.

L'U. A. G., dont la devise est *Pour les aveugles, par les aveugles*, et qui est administrée par des

soldats ou officiers aveugles, est spécialement désignée pour procéder dorénavant à la distribution des secours.

J'ai pensé que le *Journal des Soldats blessés aux Yeux* n'avait plus de raison d'être, et que les dépenses nécessitées par sa publication n'étaient plus justifiées.

Ce numéro est donc notre dernier numéro.

En outre, notre Comité va remettre à l'U. A. G. la somme totale représentant notre encaisse, plus nos documents et les livres de notre comptabilité que nous avons fait vérifier, depuis l'origine jusqu'à ce jour, par un expert comptable de son choix.

En échange, l'U. A. G. a pris l'engagement de faire revivre, autant que cela sera possible, notre Journal dans son Bulletin mensuel, dont le service sera fait à toutes les personnes qui recevaient le *Journal des Soldats blessés aux Yeux*.

L'U. A. G. poursuivra les envois de secours mensuels et de rasoirs ; en un mot, continuera, de notre tâche, ce qui reste à accomplir ; elle assurera la répartition des dons que j'ai reçus avec affectation spéciale. (Dons de Cuba et de M<sup>me</sup> Humphreys).

## Nos Souscripteurs

Nos souscripteurs, depuis la création de notre Oeuvre, nous ont apporté près de six cent mille francs. Nous les remercions et nous les prions de continuer à l'UNION DES AVEUGLES DE GUERRE leur confiance et leur générosité. Nous remercions particulièrement M<sup>me</sup> Brisson, qui nous a donné notre premier asile et l'inestimable concours de la publicité des *Annales*.

L'Union des Aveugles de Guerre est, on le sait, composée de tous nos soldats blessés aux yeux. Elle est dirigée par eux, administrée par eux; et son président, M. le Commandant Sallerin est un homme de la plus grande valeur, qui a eu les deux yeux enlevés par une balle sur le champ de bataille. Il est aujourd'hui, malgré sa cécité, Directeur des Etudes à l'Ecole militaire de Saint-Cyr.

## A nos Camarades

Excusez-moi, mes chers amis, de ne pas poursuivre la tâche que j'ai commencée.

Je n'ai plus la jeunesse ni l'énergie nécessaires.

J'ai fait tout ce que j'ai pu, ce qui ne veut pas dire que j'aie fait tout ce qu'il y avait à faire.

Mon activité correspondait à une certaine période, celle de la rééducation.

Le but que je m'étais fixé, la mission dont j'étais chargé au Service de Santé avaient pour objet les secours moraux et matériels immédiats, et la réadaptation à la vie civile.

Cette période est terminée.

Il est bon maintenant que vous preniez vous-mêmes le soin de vos intérêts.

Je garde, de ces quatre années, une émotion profonde. J'aime à répéter qu'on reçoit toujours plus qu'on ne donne. Vous avez, en effet, largement récompensé mon dévouement par les marques les plus précieuses de reconnaissance et d'affection.

Merci.

Conservez-moi votre amitié.

BRIEUX,  
de l'Académie Française.

# Le Journal des Soldats Blessés aux Yeux



## Décision du Comité

Le COMITÉ DE L'ŒUVRE POUR LES SOLDATS BLESSÉS AUX YEUX s'est réuni le 14 mai 1919 et a pris la décision suivante sur la proposition de M. Brieux.

Considérant :

Que le JOURNAL et l'ŒUVRE DES SOLDATS BLESSÉS AUX YEUX ont été créés :

1<sup>o</sup> Pour assurer aux soldats récemment blessés et à leurs familles un secours immédiat;

2<sup>o</sup> Pour créer un lien entre les Écoles de rééducation;

3<sup>o</sup> Pour offrir aux soldats aveugles une publication mensuelle destinée à les mettre en rapports entre eux et aussi avec les personnes qui s'intéressent à eux, destinée encore à soutenir leurs intérêts auprès des pouvoirs publics.

Considérant d'autre part :

Que la loi sur les pensions est promulguée, que la guerre est finie;

Que la plupart des Écoles de rééducation ont été ou vont être fermées;

Qu'un bulletin mensuel ayant le même but que le JOURNAL DES SOLDATS BLESSÉS AUX YEUX vient d'être publié par l'UNION DES AVEUGLES DE GUERRE.

Considérant enfin :

Que l'UNION DES AVEUGLES DE GUERRE récemment créée comprend déjà la très grande majorité des soldats aveugles, qu'elle est administrée par un Comité composé d'officiers et de soldats aveugles;

Que l'UNION DES AVEUGLES DE GUERRE est prête à s'engager :

1<sup>o</sup> A assurer le service de son BULLETIN perpétuellement à tous les soldats aveugles, et à tous les souscripteurs

du JOURNAL DES SOLDATS BLESSÉS AUX YEUX pendant la période à laquelle leur souscription leur donnait droit;

2<sup>o</sup> A continuer l'envoi des secours mensuels promis aux soldats aveugles par l'ŒUVRE DES SOLDATS BLESSÉS AUX YEUX ;

3<sup>o</sup> A continuer autant qu'il sera nécessaire et possible l'ŒUVRE DU JOURNAL DES SOLDATS BLESSÉS AUX YEUX particulièrement par des secours immédiats et par une réponse, immédiate également, aux demandes de renseignements faites par nos blessés;

4<sup>o</sup> A ajouter au titre de sa publication le BULLETIN DE L'UNION DES AVEUGLES DE GUERRE, le sous-titre de : JOURNAL DES SOLDATS BLESSÉS AUX YEUX.

Le COMITÉ DE L'ŒUVRE POUR LES SOLDATS BLESSÉS AUX YEUX

Décide :

Que l'ŒUVRE DU JOURNAL DES SOLDATS BLESSÉS AUX YEUX sera dissoute le 25 juin 1919.

La somme représentant le solde en caisse à cette date sera remise entre les mains de M. MAYER, trésorier de l'UNION DES AVEUGLES DE GUERRE, ainsi que les livres de la comptabilité, étant entendu que l'UNION DES AVEUGLES DE GUERRE prendra les engagements énoncés ci-dessus.

Paris, le 14 mai 1919,

Ont signé :

BRIEUX, président :

JUSTIN GODART, DUCO,  
HENRI ROBERT, D<sup>r</sup> COSSE,  
Membres du Comité.

# L'Union des aveugles de guerre

## Décision du Comité

Saint-Cyr, mercredi 21 mai 1919

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre du 13 mai, par laquelle vous me faites part de la décision prise par votre Comité en faveur de l'Union des aveugles de guerre.

Le Conseil d'administration de notre Union accepte avec reconnaissance la mission dont vous voulez bien l'honorer et il s'engage :

1<sup>o</sup> A assurer le service de son bulletin perpétuellement à tous les soldats aveugles et à tous les souscripteurs du *Journal des Soldats blessés aux yeux* pendant la période à laquelle leur souscription leur donnait droit.

2<sup>o</sup> A continuer l'envoi des secours mensuels promis aux soldats blessés aux yeux par l'Œuvre des Soldats blessés aux yeux.

3<sup>o</sup> A continuer autant qu'il sera nécessaire et possible l'œuvre du *Journal des Soldats blessés aux yeux*, particulièrement par des secours immédiats et par une réponse immédiate également aux demandes de renseignements faites par nos blessés.

4<sup>o</sup> A ajouter au titre de sa publication « Le Bulletin de l'Union des aveugles de guerre » le sous-titre de « *Journal des Soldats blessés aux yeux* ».

Je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur le Président, l'assurance respectueuse de mes sentiments distingués.

Signé :  
LE COMITÉ.

## COMPTE RENDU FINANCIER

Voici notre situation financière et le nombre des secours envoyés aux familles :

RECETTES	DÉPENSES	MOIS	FAMILLES SECOURUES
57.343 55	28.385 10	Dépenses et Recettes antérieures au 1 <sup>er</sup> décembre 1916	
6.622 50	2.923 35	Décembre 1916 . . . . .	54
8.226 »	4.277 70	Janvier 1917 . . . . .	69
11.463 25	3.976 35	Février . . . . .	98
9.243 80	6.004 50	Mars . . . . .	115
4.597 55	6.550 90	Avril . . . . .	133
9.460 70	6.604 50	Mai . . . . .	154
23.454 05	9.340 75	Juin . . . . .	177
11.982 30	7.062 25	Juillet . . . . .	206
19.836 70	9.477 65	Août . . . . .	238
20.006 70	10.617 80	Septembre . . . . .	264
8.717 90	15.252 70	Octobre . . . . .	287
26.377 80	13.409 35	Novembre . . . . .	323
18.013 25	22.881 10	Décembre . . . . .	356
41.326 95	11.309 95	Janvier 1918 . . . . .	317
10.024 40	13.005 35	Février . . . . .	350
8.340 35	10.854 75	Mars . . . . .	367
23.181 05	14.568 45	Avril . . . . .	371
19.440 10	15.900 40	Mai . . . . .	311
15.072 80	9.885 70	Juin . . . . .	217
43.734 63	13.894 45	Juillet . . . . .	261
16.670 57	10.044 92	Août . . . . .	286
29.434 50	10.777 65	Septembre . . . . .	305
53.127 88	13.173 35	Octobre . . . . .	281
8.870 72	13.184 30	Novembre . . . . .	318
10.192 95	11.185 70	Décembre . . . . .	329
32.383 80	20.464 50	Janvier 1919 . . . . .	335
8.124 72	11.608 72	Février . . . . .	348
24.587 65	23.823 55	Mars . . . . .	324
24.025 66	13.082 85	Avril . . . . .	314
9.131 80	10.430 85	Mai . . . . .	324
139.022 77	12.368 85	Juin (au 25 Juin) . . . . .	7.832
754.061 35	386.325 29		*

# Notre Caisse

Ainsi qu'il apparaît du tableau précédent, notre solde en Caisse, au 25 Juin, s'élève à 367.736 fr. 06.

Cette somme sera remise à l'UNION DES AVEUGLES DE GUERRE.

*Les hommes ne sont point faits pour être entassés en fourmilière, mais épars sur la terre qu'ils doivent cultiver. Plus ils se rassemblent, plus ils se corrompent.*

*Les infirmités du corps, ainsi que les vices de l'âme, sont l'infaillible effet de ce concours trop nombreux.*

*L'homme est, de tous les animaux, celui qui peut le moins vivre en troupeaux. Des hommes entassés comme des moutons périraient en peu de temps. L'haleine de l'homme est mortelle à ses semblables : cela n'est pas moins vrai au propre qu'au figuré.*

*Les villes sont le gouffre de l'espèce humaine. Au bout de quelques générations, les races périssent ou dégénèrent ; il faut les renouveler, et c'est toujours la campagne qui fournit à ce renouvellement.*

J.-J. ROUSSEAU.

## ENSEIGNEMENT DE LA BROSSERIE à l'École d'Aveugles de Chartres

De tous les métiers enseignés à l'École d'aveugles de Chartres, c'est le métier de *brossier* qui a été enseigné au plus grand nombre ; il demande une adresse moyenne, pour cette raison il est à la portée de tous nos élèves qui sont, pour la plupart, des cultivateurs. Il offre ce grand avantage de permettre à l'ouvrier de travailler seul chez lui. Le prix de l'outillage n'est pas

excessif et un emplacement médiocre suffit pour l'exécution de ce travail. Enfin, ce que nous savons des élèves de Chartres, installés dans leur pays, exerçant ce métier, nous permet d'affirmer qu'il est en ce moment très rémunérateur.

De plus, cet enseignement a donné à Chartres des résultats si heureux, nous avons eu des ouvriers d'une telle habileté

### Enseignement de la Brosserie à l'École d'Aveugles de Chartres

que, malgré les critiques nombreuses motivées par les craintes de l'avenir, nous avons conservé cet enseignement, que nous persistons à considérer comme très précieux pour les aveugles.

Ces résultats, si encourageants, sont l'œuvre de M. Verrier, contre-maître de brosserie. Aveugle lui-même d'avant-guerre, aimant son métier, patient, il jouit d'une grande autorité ; sobre de compliments excessifs, il exige et obtient un travail impeccable. Il a été pour nous un auxiliaire précieux, dévoué jusqu'au désintéressement. Son bon sens, ses conseils nous ont toujours été des plus utiles. Nous lui adressons ici toute notre reconnaissance pour tous les services qu'il a rendus à l'École.

Le travail de tous, et surtout des débutants, est l'objet d'une surveillance très active.

« Il faut éviter, dit Cosse, que l'élève prenne l'habitude de mal travailler, car il ne faut pas perdre de vue que le mauvais travail d'un aveugle démonétise, dans l'esprit du client, les travaux de tous les aveugles. Il faudra écarter les élèves des productions hâtives et, par suite, défecueuses. Nos Écoles ne sont pas des entreprises commerciales, mais des établissements de rééducation. Nous devons donc nous appliquer à n'apprendre à nos élèves que des productions sérieuses et consciencieusement exécutées. »

Dès la création de l'École, à l'hôpital 47, en juillet 1916, création faite sur l'initiative de M. Brieux, de l'Académie française, un atelier de brosserie a été aménagé avec 5 établis. Mais il a été jugé bientôt insuffisant ; il s'est peu à peu agrandi et il contient actuellement 21 établis.

Nous allons indiquer maintenant, avec quelques détails, les conseils donnés par M. Verrier, notre contremaître, à l'élève débutant pour la fabrication de la première brosse.

Il donne au débutant un bois de brosse versé 32 trous. Il lui apprend d'abord à se rendre compte du nombre de rangs de la brosse, puis à trouver le rang du milieu par lequel il doit commencer.

L'élève doit faire, avec la ficelle, un nœud coulant avant de commencer le premier loquet. Puis à chaque trou, muni de son crochet, il doit tirer la ficelle.

Il faut mettre le petit doigt de la main droite dans la boucle de la ficelle que l'élève a passée dans le trou. Cette précaution est indispensable ; elle évitera que la ficelle ne se vrille ; de plus, elle permet d'avoir les deux mains libres pour prendre le loquet dans la boîte.

Ce loquet est tenu ensuite de la main gauche et introduit dans la boucle de la ficelle. Puis, il doit être plié exactement en deux par le pouce et l'index de la main gauche et ainsi maintenu conduit jusqu'au trou de la brosse. Cette manière de faire est d'une grande importance.

A ce moment, on prend le bois de la main droite et l'on tire vers soi ; le loquet entre dans le trou ; pour faciliter cette opération, presser le loquet entre le pouce et l'index de la main gauche, de façon que l'entoncement soit suffisant pour fermer le loquet ; les deux parties du loquet n'en faisant qu'une, leur accrolement doit être le plus parfait possible.

Il est bien entendu que les parties du chien dont doivent être bien égalisées au préalable, avant d'être introduites dans la boucle de la ficelle.

Lorsque les deux premiers rangs de la brosse sont faits, il faut peigner la brosse, puis il faut la couper. Pour couper, l'élève doit d'abord s'assurer si le guide est à la dimension de la coupe au moyen de la planchette en bois qui constitue la marque. Dans le cas particulier de versé à 32 trous, la largeur est de 4 centimètres. Puis il faut prendre la brosse de la main gauche, la mettre sur le guide en l'appliquant très verticalement sans pencher la main ni en dedans, ni en dehors. Soulever le couteau de la main droite, l'abaisser en cisaillant, puis le rabattre d'un coup sec ; ne jamais essayer de couper en une seule fois. Pendant cette opération, conserver la même position à la brosse tenue de la main gauche, en résistant à la pression du couteau qui aurait tendance à entraîner la brosse.

## *Enseignement de la Brosserie à l'École d'Aveugles de Chartres*

Il faut ensuite retourner celle-ci et recommencer la coupe.

Pour s'assurer que la coupe est bien faite, mettre la poignée du couteau sur l'épaule droite et rechercher avec la main droite si quelques brins de chiendent sont encore sur la lame. Si oui, recommencer la coupe, mais cette fois doucement, en faisant couler la brosse le long du guide, ce qui supprime les bavures.

Cela fait, on termine la brosse par les autres rangs qui constituent l'entourage.

Lorsqu'il n'y a plus que deux loquets à mettre, il faut aller au dernier trou pour faire un grand pont (un pont est un espace de ficelle d'un trou à l'autre). Puis, on termine la brosse en remplissant de chiendent le dernier trou, et en finissant par l'avant-dernier.

Il reste encore à arrêter la ficelle pour la consolider. Ce temps est assez difficile et très important.

Voici la méthode qui est adoptée à Chartres :

Pour arrêter la ficelle, on se sert du grand pont dont nous avons parlé. Après avoir coupé la ficelle de la longueur de la brosse (à 10 centimètres environ) on passe l'extrémité terminale sous le grand pont en se servant d'une tirette ; on a soin de ne pas la tirer complètement, on laisse une boucle qui servira à faire le nœud final.

Cet arrêt de la brosse est très solide, il est supérieur à la manière de faire de quelques brossiers qui se contentent de faire un simple nœud au dernier trou.

La brosse est finie ; il reste encore à la peigner et à la couper entièrement.

S'il est facile à un débutant de faire une brosse il est moins aisément de faire une brosse très bien exécutée.

Les fautes les plus habituelles sont les suivantes : les ficelles sont tournées et non rectilignes, le loquet n'est pas fermé, le chiendent est mal égalisé, la coupe est défectueuse, la ficelle est mal arrêtée.

Ces fautes existent malheureusement dans le travail de bien des aveugles dont la rééducation n'est pas suffisamment surveillée au début. Quelques aveugles venus d'autres centres ophtalmologiques où ils

s'étaient déjà exercés dans de petits ateliers ont eu beaucoup de peine à se débarrasser de leurs mauvaises habitudes de travail. Un de ceux-là, rentré chez lui, se ressent encore de ce mauvais début et fait des brosses imparfaites. Ajoutons que ces élèves acceptent parfois difficilement des critiques sur leur travail.

Tels sont les conseils indispensables à donner au jeune élève.

Mais nous n'avons parlé que de la brosse versé à 32 trous.

Quand la brosse a 5 rangs au lieu de 4, il faut faire les 2 premiers rangs, couper, puis faire le 3<sup>e</sup> rang, le couper en ayant soin de retoucher la coupe des autres rangs, enfin faire l'entourage et finir la brosse.

Le « lave-pont » est une brosse à 5 rangs, c'est celle que l'élève doit faire après la versé à 32 trous.

Les autres modèles de brosse chiendent sont :

Les violons à 4 et 5 rangs.

La hollandaise : 6 et 7 pouces,

Les navettes : 5 et 6 rangs, 6 et 7 pouces, droites ou cintrées.

Pour les brosses cintrées, il faut que la coupe suive bien la courbe du bois.

Pour toutes ces brosses l'écueil de l'ouvrier, c'est la coupe; c'est la partie la plus difficile, celle sur laquelle le professeur doit le plus insister.

Cette coupe est particulièrement délicate pour les crinières bombées. Aussi ces dernières doivent être données à l'élève après qu'il connaît tous les précédents modèles.

Toute la brosserie en chiendent peut être apprise en deux mois par un élève adroit et intelligent, et en quatre mois par un élève moins habile, d'intelligence médiocre.

On passe ensuite au balai de coco. C'est un travail facile à faire, sauf en ce qui concerne la coupe qui ici encore est difficile; la moindre faute étant ici très visible, très apparente. — En huit jours, un bon élève peut savoir faire un balai de coco.

L'ouvrier qui connaît bien le chiendent et le coco peut passer à la « soie ».

La brosserie soie est plus difficile, plus fine, travail plus soigné. Certains, très mal doués, malhabiles, feront mieux d'y

## *Enseignement de la Brosserie à l'École d'Aveugles de Chartres*

renoncer. Mais la majorité des aveugles peut faire ce travail : une condition essentielle : la faire très bien : un travail médiocre à la soie serait inacceptable et jetterait du discrédit sur le travail des aveugles.

La soie se travaille sur tige et sur pied. On commence par les brosses deux faces ; le côté « décrottoir » se fait en tampico, le côté « polissoir » se fait en soie. Particularité importante : le tampico se plie à la moitié, mais le loquet en soie se plie au tiers ; le pliage au niveau de l'entourage doit se faire en dedans. Avoir la précaution de bien égaliser le pied de la soie, ce qui est essentiel pour avoir une bonne coupe.

Cette brosse constitue un excellent exercice sous tous les rapports (façon et coupe); les élèves continuent à en faire jusqu'à ce qu'ils aient acquis la perfection.

Les autres brosses sont : les brosses à reluire ; pliées au tiers comme les précédentes, puis les brosses à parquet.

Les balais sont un exemple de travail de la soie sur pied ; la difficulté est ici de bien égaliser le pied ; il faut que le pied dépasse le trou d'environ 2 millimètres après l'enfoncement ; il faut éviter le pliage en sifflet pour être certain d'avoir ensuite une bonne coupe.

Enfin les brosses à habits se font avec du fil en laiton ; les difficultés ne sont pas très grandes, mais il faut prendre l'habitude de se servir du laiton pendant quelque temps.

La soie peut-être apprise en trois mois pour un élève habile et en six mois pour un élève médiocre.

On peut en six mois en moyenne faire un très bon brossier sachant faire toutes les brosses en soie.

Nous avons calculé quel était le nombre de brosses qu'un aveugle pouvait faire dans sa journée. Voici nos résultats :

En vingt-quatre heures, avec dix heures de travail, il peut arriver à 2 douzaines 1/2 en moyenne de versés à 32 trous.

Pour les autres modèles tels que : violon, hollandaise, navette, il peut en faire 18 à 24 en vingt-quatre heures. Dans le même temps un aveugle fera en moyenne une douzaine de lave-ponts, 2 ou 3 balais de

soie et 8 à 15 balais de coco selon la pointure.

Le travail de la soie est d'un rapport sérieux, intéressant ; mais il faut, nous l'avons déjà dit, livrer un travail irréprochable, sinon il est préférable de se localiser au chien dent.

Ajoutons que les élèves qui, après la brosserie, apprennent à l'école un autre métier sont obligés, avant le départ de l'école, de se remettre pendant trois semaines devant l'établi de brossier.

Nous apprenons en plus le remontage des bois de brosse, non pas que ce travail soit très lucratif, mais il peut être utile à plus d'un pour attirer à lui la clientèle au détail, qui est la plus lucrative. Rien ici de bien difficile, toutefois le fait de démonter la brosse demande beaucoup de patience, de plus il est nécessaire de s'assurer qu'aucun des trous n'est abîmé avant de commencer le travail.

Nous n'avons appris à aucun élève à faire le placage ; nous avons craint que ce travail ne demande trop de temps et qu'il ne soit pas accessible à tous. Un infirmier est donc chargé à l'école de faire le placage de tous les bois de brosse.

D'ailleurs le placage est très facile pour un voyant et toute personne de l'entourage de l'aveugle peut faire ce travail.

*Salairé d'apprentissage.* — « L'expérience nous a montré, dit Cosse, d'une façon absolument certaine et convaincante, que les militaires aveugles acceptaient d'autant mieux la rééducation qu'ils recevaient un salaire plus important pour leur apprentissage. Si les salaires qui leur sont alloués à l'école sont minimes, ils travaillent peu ; si, au contraire, les salaires sont appréciables, ils travaillent davantage et avec plus d'ardeur. »

Nos élèves reçoivent un salaire qui représente, sauf une retenue qui a pour but de couvrir les déchets d'apprentissage, la différence entre le prix de vente en gros de l'objet manufacturé et celui de revient de cet objet. Cette façon de procéder donne aux élèves un salaire plus élevé, mais en réalité c'est un salaire qui se rapproche du

## *Enseignement de la Brosserie à l'École d'Aveugles de Chartres*

salaire minimum qu'ils auront plus tard quand ils seront installés chez eux.

C'est ainsi que le débutant gagne 5 francs par semaine ; au bout d'un mois d'apprentissage il arrive à gagner 7 à 8 francs. L'ouvrier très habile peut gagner facilement 10 à 12 francs par semaine en travaillant cinq à six heures par jour.

Nous avons pensé qu'il était prudent de les obliger à économiser une partie de ce salaire et, en les réglant chaque semaine, nous ne leur donnons que la moitié de ce qu'ils ont gagné. L'autre moitié est versée sur un livret de caisse d'épargne que nous prenons au nom de chacun de nos élèves. Ce livret porte une première inscription de 20 francs versés pour un grand nombre d'élèves par un généreux donateur et pour les autres par l'école elle-même. Il est ensuite remis à son propriétaire à son départ de Chartres.

*Éducation commerciale.* — Si nous voulons que notre tâche soit complète, il faut que nous apprenions à nos élèves à tirer de leur métier un bénéfice raisonnable. Pour cela, ils doivent apprendre à établir eux-mêmes le prix de revient de leurs brosses. Sinon, ou bien ils vendront trop cher et écarteront les clients, ou bien ils vendront trop bon marché et leur travail sera improductif.

Voici comment nous procédons :

Les élèves arrivés à un degré d'apprentissage tel qu'ils peuvent commencer à travailler par eux-mêmes reçoivent de véritables commandes que leur donne le contremaître, tout comme s'ils étaient installés chez eux. Ils demandent au contre maître les matières premières qui leur sont nécessaires et qui sont soigneusement pesées ou comptées. Le travail terminé, on pèse les produits non utilisés. Ils connaissent ainsi la quantité exacte de matières premières employées. Le prix de ces dernières leur étant connu, il leur est possible de calculer le prix de revient de leurs brosses. Il faudra ajouter le bénéfice qu'ils jugeront devoir prélever en se basant sur le temps employé à ce travail.

Ces résultats sont présentés au contremaître qui leur indique les erreurs qu'ils ont pu commettre. Ces exercices peuvent être variés de plusieurs manières. En voici un exemple :

Le contre maître remet à un élève un matin 2 kilogrammes de chiendent dont le prix est de 700 francs les 100 kilos. Il lui donne des bois de brosse versé à 32 trous en nombre illimité, bois de brosse dont le prix est de 10 francs le cent. Il lui remet enfin une pelote de ficelle du poids de 100 grammes, dont le prix est de 13 francs le kilo (prix actuels 1918). — Au bout de deux jours on arrête son travail et on constate qu'il a fait par exemple deux douzaines de brosses. On pèse la quantité de chiendent inutilisée, soit par exemple 440 grammes. Il a donc employé 1.560 grammes de chiendent. Comme il a fait 24 brosses, chacune d'elles en contient 65 grammes. Nous pesons ensuite la ficelle inutilisée et nous trouvons, par exemple, 25 grammes ; il a donc employé 75 grammes pour les 24 brosses, soit 3 grammes environ par brosse.

Une brosse contient donc :

65 grammes de chiendent qui, au prix de 7 francs le kilogramme, reviennent à 45 centimes 20 ;

1 bois de brosse qui, au prix de 10 francs le cent, vaut 10 centimes ;

Enfin, 3 grammes de ficelle qui valent, au prix de 13 francs le kilo 4 centimes, soit en tout : 59 centimes 20 ; environ 60 centimes.

Il faut ajouter à ce prix le salaire qui est variable suivant la vente au commerce ou la vente au détail : 0 fr. 15 c. à 0 fr. 30 c. environ. Il vendra donc sa brosse à 0 fr. 75 c. (prix de gros) ou à 0 fr. 90 c. (prix au détail).

Ces exercices doivent être répétés pour tous les modèles de brosse.

Si on se rend compte que nos élèves, anciens cultivateurs ou anciens domestiques pour la plupart, ont une instruction primaire très rudimentaire, on comprendra combien ces exercices sont indispensables et quels services ils rendent à chacun. Nos élèves installés nous disent souvent com-

## *Enseignement de la Brosserie à l'École d'Aveugles de Chartres*

bien ils nous sont reconnaissants de leur avoir facilité ces calculs parfois bien difficiles pour eux.

Ces calculs sont faits de tête et non en Braille ; nous avons également abandonné le cubarithme qui exige trop de temps.

Nous habituons les élèves à partir du prix de 100 kilos : nous arrivons ensuite au prix du kilo, puis des 100 grammes, enfin des 10 grammes. Les 100 kilos de chiendent se payent 700 francs, le kilo coûtera 7 francs ; les 100 grammes, 0 fr. 70 c. et les 10 grammes, 7 centimes. Si une brosse a nécessité 60 grammes de chiendent, le prix de ces 60 grammes sera de  $6 \times 7 = 42$  centimes.

Pour arriver à une rapidité suffisante, il faut que le professeur répète fréquemment ces exercices à l'occasion de la brosse qui vient d'être terminée et s'assure que l'élève donne une solution juste à ce problème.

Ajoutons que dans le cours de l'apprentissage, le professeur entretient fréquemment ses élèves des sujets se rapportant à leur métier, du nom des brosses, de leur pointure, de leur forme, du nom des différentes matières premières (tampico, bassine, etc.), de leur provenance et de leur prix en général. Ils savent les particularités qui diffèrent les navettes, les hollandaises, les écrevisses, les morues, les blanchisseuses, les parisiennes, les versés, les brosses en losange, etc...

Avant son départ l'élève consulte son professeur pour faire sa première commande de matières premières ; il sait ainsi les quantités nécessaires, les pointures, les adresses des fournisseurs, ou les adresses des Sociétés d'assistance qui peuvent lui livrer, avec facilités spéciales de paiement (Permanent Blind Relief, à Neuilly-sur-Seine, la Société des Amis des Aveugles et l'Association Valentin Haüy, à Paris), etc.

Nous voudrions avant de terminer, dire les résultats si encourageants que nous avons obtenus à la brosserie avec deux de nos élèves particulièrement éprouvés.

L'un, atteint, en plus de sa cécité, de résection de l'épaule gauche avec impotence absolue du bras et de la main gauche, a

apris en quelques semaines à faire une brosse avec la main droite seulement. La coupe seule devait être faite par le contremaître. Nous nous sommes préoccupé de faire transformer un couteau pour lui permettre de couper sa brosse avec le pied. Nous avons reçu à ce sujet des renseignements très précieux de M. le Directeur de l'École de Dijon. La transformation de ce couteau était sur le point d'être faite quand notre pensionnaire a été évacué sur l'école du Mans.

L'autre, amputé de l'avant-bras droit, a reçu un couteau spécial, dû à l'obligeance de l'Association Valentin Haüy, inventé par M. Lotz.

Muni d'une aiguille spéciale adaptée à son appareil prothétique d'avant-bras, notre élève manchot a pu très facilement faire sa brosse ; il a pu manier le couteau et acquérir avec ce dispositif spécial une telle habileté qu'il est parvenu à faire aussi vite et aussi bien que ses camarades ayant l'usage de leurs bras ; il a en huit mois terminé son apprentissage (brosserie en chiendent, coco et soie). Il est installé chez lui et nous donne à tous égards entière satisfaction.

Nous prions le lecteur de nous excuser d'avoir donné à ce chapitre un si grand développement et d'être rentré dans des détails parfois excessifs et futiles en apparence. Nous considérons en effet cet enseignement de la brosserie comme très important ; or cet enseignement est fait de détails qui tous contribuent à faire de nos brossiers des ouvriers habiles, conditions essentielles de leur réussite dans l'avenir.

DELORD,  
Médecin-Major.

---

### SOCIÉTÉ D'IMPRESSION ET DE RELIURE DU LIVRE POUR LES AVEUGLES

Siège Social, 49, rue Ampère, Paris.

Adresser les demandes de renseignements à la Secrétaire de la Société, 46, rue Ampère, Paris.

# LISTE DES ŒUVRES D'ASSISTANCE aux Aveugles de Guerre

SOCIÉTÉ  
DES ATELIERS D'AVEUGLES  
(9, rue de l'Échelle)  
*Fondée en 1801, reconnue en 1905.*

Président : Docteur MORAX.  
Secrétaire : M<sup>me</sup> FREYSSINIER.

La Société, outre les bourses et indemnités d'apprentissage qu'elle vote aux soldats aveugles étend son patronage, non seulement sur les boursiers de la Société, mais aussi sur les blessés qui ont fait leur rééducation ailleurs et qui lui sont recommandés.

Nature de l'aide donnée : Prêts ou dons d'outillage, ouvertures de crédit pour achats de matières premières, secours de loyers, de maladies, de chômage, etc. Dons de mobilier, distributions de provisions, etc., etc.

L'assistance est d'autant plus étendue que l'aveugle est plus chargé de famille.

ASSOCIATION VALENTIN HAUY  
(9, rue Duroc)  
*Fondée en 1889, reconnue en 1891.*

Président : M. le Général BALFOURIER.  
Secrétaire : M. VIELHOMME.

L'Association a fondé en mars 1915 une École de rééducation pour soldats aveugles, où on y enseigne tous les corps de métiers accessibles à ces blessés.

Un patronage vient en aide aux soldats aveugles en leur fournissant un outillage et des matières premières après rééducation et constitue à chaque élève un trousseau.

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE  
D'IMPRESSIONS POUR AVEUGLES  
(142, rue Montmartre)  
*Fondée en 1911.*

Fondateur et Président : M. E. VAUGHAN.

Son but est :

1<sup>o</sup> De faciliter et développer l'impression des livres en Braille au moyen d'un maté-

riel spécial inventé par M. Ernest Vaughan, permettant à toute personne, même ne connaissant pas le Braille, de composer, tirer et relier des livres pour les aveugles ;  
2<sup>o</sup> La création de bibliothèques régionales alimentant les aveugles de la région.

LES AMIS DES SOLDATS  
AVEUGLES

(6, rue de la Bienfaisance)  
*Fondée en 1915, reconnue en 1916.*

Président : M. VALLERY-RADOT.

Depuis mars 1915, la Société a décidé de venir en aide aux soldats aveugles, en leur facilitant l'apprentissage d'un métier et la fondation d'un foyer. Elle fait des dons de mariages, elle intervient dans des circonstances difficiles telles que : maladies, chômage temporaire, charges de famille, frais de déplacements et d'installations. Dons à chaque naissance. Elle fournit à tous les élèves sortant de l'École de Reuilly les outillages nécessaires à leurs divers métiers. Elle leur alloue des primes spéciales, met à leur disposition des matières premières et, s'ils le désirent, s'occupe du placement des objets confectionnés.

Un comptoir général est installé à Paris, 16, rue du Temple et un magasin de vente, 90, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Un vestiaire permet de remettre à chacun des soldats aveugles sortant de Reuilly, un trousseau composé de chemises, caleçons, chaussettes, tricots, mouchoirs, etc. En outre, elle délivre à ceux habitant la région de la Seine et de Seine-et-Oise, des dons en nature.

L'Œuvre suit les soldats aveugles qu'elle a pris en sollicitude par l'entremise d'un Comité de Dames pour la région de la Seine et de Seine-et-Oise et de délégués départementaux dont la collaboration est constante.

Créée comme œuvre de guerre et aussi comme œuvre d'après la guerre et pour une durée illimitée, elle ne cessera de rester

## Liste des œuvres d'assistance aux aveugles de guerre

en relations avec ceux qui, rentrés dans leurs foyers et disséminés dans toute la France, donneront le bel exemple du travail patient et quotidien.

COMMISSION  
DU PRÊT D'HONNEUR  
AUX AVEUGLES DE LA GUERRE

*Fondée en 1896, a ouvert une section pour les aveugles de guerre en 1915.*

L'Office central des Œuvres de bienfaisance a ouvert une section de prêts d'honneur aux aveugles de la guerre. Cette Section est alimentée par des fonds spéciaux, elle est destinée à faciliter l'établissement et la mise au travail de ceux auxquels leurs blessures ont enlevé l'usage de la vue.

Ces prêts sont faits, bien entendu, sans intérêts ; leur maximum est fixé au chiffre de 1.500 francs, dont une partie peut être fournie en nature (matières premières et outils).

Le remboursement s'opère par voie de versements mensuels, dont le premier n'est dû que six mois après la remise des fonds. Trois années sont accordées à l'emprunteur pour se libérer. Des délais peuvent être demandés et c'est toujours avec bienveillance que les motifs invoqués sont examinés. Les demandes doivent être adressées à M. l'Administrateur, directeur de l'Office central, section des Prêts d'honneur, 175, boulevard Saint-Germain.

ÉCOLE DE MASSAGE  
DES SOLDATS AVEUGLES

(64, rue de Miromesnil)  
*Fondée en 1915.*

Directrice-Fondatrice : M<sup>me</sup> L. KAHN.

L'aide donnée aux aveugles consiste à leur apprendre le métier de masseur ; l'étude de l'anatomie, de la physiologie et du massage pratique. Un don est fait à chaque mariage et à chaque naissance.

Les élèves, après études, passent un examen devant des médecins et chirurgiens

des hôpitaux, présidé par M. le docteur Valude, médecin-chef de l'Hospice national des Quinze-Vingts.

Plusieurs élèves sont attachés à des établissements thermaux, à Monte-Carlo et à l'hôpital du Grand-Palais.

POUR LE FOYER DU SOLDAT  
AVEUGLE

(64, rue du Rocher)  
*Fondée en 1915.*

Président d'Honneur : M. Maurice DONNAY

Présidente : M<sup>me</sup> LÉVY-DHURMER.

L'œuvre vient en aide aux soldats aveugles en leur offrant une allocation annuelle et renouvelable variant de 100 à 500 francs, versable par quart.

Elle s'efforce de suivre chacun de ses protégés à leur sortie des maisons de convalescence ou des ateliers jusqu'à leur installation dans leurs foyers, où elle continue de s'intéresser à eux en les entourant de toute une sollicitude matérielle et morale.

LA ROUE

(75, avenue des Champs-Élysées)  
*Fondée en 1915.*

*Imprimerie pour les aveugles de guerre, subventionnée par la Société Américaine le "Permanent Blind Relief War Fund".*

Directrice-Fondatrice : M<sup>me</sup> A. GETTY.

La Société, au moyen d'une presse Vaughan, a imprimé des grammaires franco-anglaise, franco-espagnole, livres de correspondance commerciale, livres sur le massage, sur l'anatomie avec planches de dessin en relief, livres scientifiques, œuvres de droit commercial, économie politique, philosophie, méthodes de sténographie, manuel serbe. Ces livres sont envoyés gratuitement à toutes les Écoles de rééducation d'aveugles en France et aux Bibliothèques municipales qui ont des sections pour aveugles.

## Liste des œuvres d'assistance aux aveugles de guerre

### L'AIDE AUX AVEUGLES

DE GUERRE

(19 bis, rue Clément-Marot)

Fondée en 1916.

Président : Comte de GRAMONT.

Vice-Président : Comte de WARESQUETEL  
(administrateur délégué).

Directeur : M. MONGANET.

#### But de l'Œuvre :

Procurer aux soldats aveugles une aide immédiate, matérielle et morale.

Elle procure : Des emplois, des secours en espèces et en nature des dons de premier établissement, dons à l'occasion des mariages et des naissances, le moyen d'exercer les métiers appris dans les écoles de rééducation, la vente des objets fabriqués.

Elle possède : Un hôpital pour tuberculeux à Menton-Garavan (villa des Rosiers), des sections, des délégations, magasins à Paris et dans toutes les principales villes de province.

Au Siège social : Des salles de réunion, une bibliothèque Braille, salle de jeux. Chaque jeudi et dimanche : Concerts suivis de collation.

L'Œuvre a créé des cours de musique, solfège, chant, piano, violon, violoncelle, qui ont lieu au Conservatoire de Musique et de Déclamation.

### LE PERMANENT BLIND RELIEF WAR FUND

Président du Comité français : M. BRIEUX.

(27, boulevard Victor-Hugo, Neuilly-sur-Seine)

Fondée en 1917, par M. et M<sup>me</sup> G. Kessler,  
à New-York.

Un secours d'une valeur pour aider au paiement de la première année de loyer et l'achat de meubles nécessaires.

Ella a créé aussi une École de Tricotage destinée spécialement aux aveugles manchots.

Un entrepôt de matières premières fournit aux aveugles les fournitures nécessaires

pour leurs divers métiers aux prix de gros, et livre à crédit.

Enfin, une École supérieure prépare des commerçants, des sténo-dactylographes, etc., etc.

### LE LIVRE DE L'AVEUGLE

(5, place Pereire)

Fondé en avril 1917.

Président : M. Henry MARCEL.

Secrétaire-générale-trésorière : M<sup>me</sup> MEYER.

L'association a pour objet de mettre à disposition des aveugles de guerre tout ce qui peut faciliter la lecture et l'écriture et notamment de transcrire en Braille les livres utiles à leurs études et à l'exercice de leur profession.

Pour la transcription des ouvrages scientifiques exigeant une compétence spéciale, la Société a pu recruter des collaborateurs parmi les élèves ou anciens élèves de l'École Normale supérieure de la rue d'Ulm, l'École Normale supérieure de Sèvres, l'École Normale supérieure d'institutrices de Fontenay-aux-Roses, la Sorbonne, etc.

Une bibliothèque circulante de prêt à domicile avec le catalogue est à la disposition des aveugles qui en font la demande.

### SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE POUR LES AVEUGLES

(26, rue de Charenton)

Fondée en 1880, reconnue en 1886.

Président : M. Eugène ÉTIENNE.

Vice-Président : M. MILLERAND.

Depuis 1914, elle est venue en aide aux soldats victimes de la guerre ; elle a créé pour eux les primes de natalité sur présentation du bulletin de naissance délivré par la mairie, les primes de retour de travail à la terre ; elle a fait fabriquer des planchettes et des montres spéciales ; — elle donne des allocations aux aveugles des régions envahies, aux Alsaciens-Lorrains ; aux soldats de la légion étrangère, aux tirailleurs marocains ; — enfin, elle accorde de larges subventions aux œuvres de rééducation des blessés aux yeux.

En dehors des blessés aux yeux elle soutient des aveugles civils.

## Liste des œuvres d'assistance aux aveugles de guerre

### L'ABRI DU SOLDAT AVEUGLE

(10, rue du Commandant-Marchand)

Fondée en juin 1916.

Directrice : M<sup>me</sup> Marthe BRANDÈS.

Cette Œuvre a pour but de secourir les soldats aveugles réformés, en leur faisant apprendre un métier, en leur procurant un emploi et en les aidant à se créer un foyer.

### UNION DES AVEUGLES DE GUERRE

(38, rue du Mont-Thabor)

Fondée en décembre 1918.

Président : M. le commandant SALLERIN.

Elle a pour but de créer un lien moral, par son bulletin mensuel, entre ses membres, aveugles de guerre.

Elle est pour eux un office de renseignements. Elle appuie au besoin leurs demandes et réclamations.

Elle a jeté les bases d'une Mutuelle de Secours qui a déjà accordé quelques subsides, en cas de maladie, à ses membres participants, et de décès à leurs familles.

Elle projette la création de coopératives d'achats de matières premières.

### ÉCOLE DE MONTPELLIER

*Chez les soldats aveugles.* — Dimanche dernier 30 mars, a eu lieu la clôture de l'École des Soldats aveugles de l'hôpital 48, avec banquet général des anciens élèves régionaux et concert intime pour leurs amis locaux.

Les aveugles de guerre avaient été invités avec leurs familles et les typhophiles se trouvaient très nombreux. Le déjeuner, avec un menu soigné, établi par M. Brun, était servi gracieusement par les demoiselles assistantes qui ont bien voulu donner cette dernière marque de sympathie patriotique à leurs chers aveugles. Le personnel hospitalier, officiers, sous-officiers et secrétaires, avait été également convié.

Le banquet a été particulièrement cordial, Des discours chaleureux ont été prononcés par l'officier gestionnaire Rudelle, le commandant aveugle Aubus, Constant Aussel et le professeur Truc.

Le concert, organisé par le sergent Cros avec le brillant et gracieux concours d'artistes lyriques ou amateurs (Mlle Ricare, Mme Iglésis, Mlle Lily Samary, MM. Pierre Peyre, Célestin Merle, Cros, Ransan et Elba), a été particulièrement réussi.

La fête s'est terminée fort tard dans la soirée laissant aux vaillants aveugles la meilleure impression et le plus affectueux souvenir.

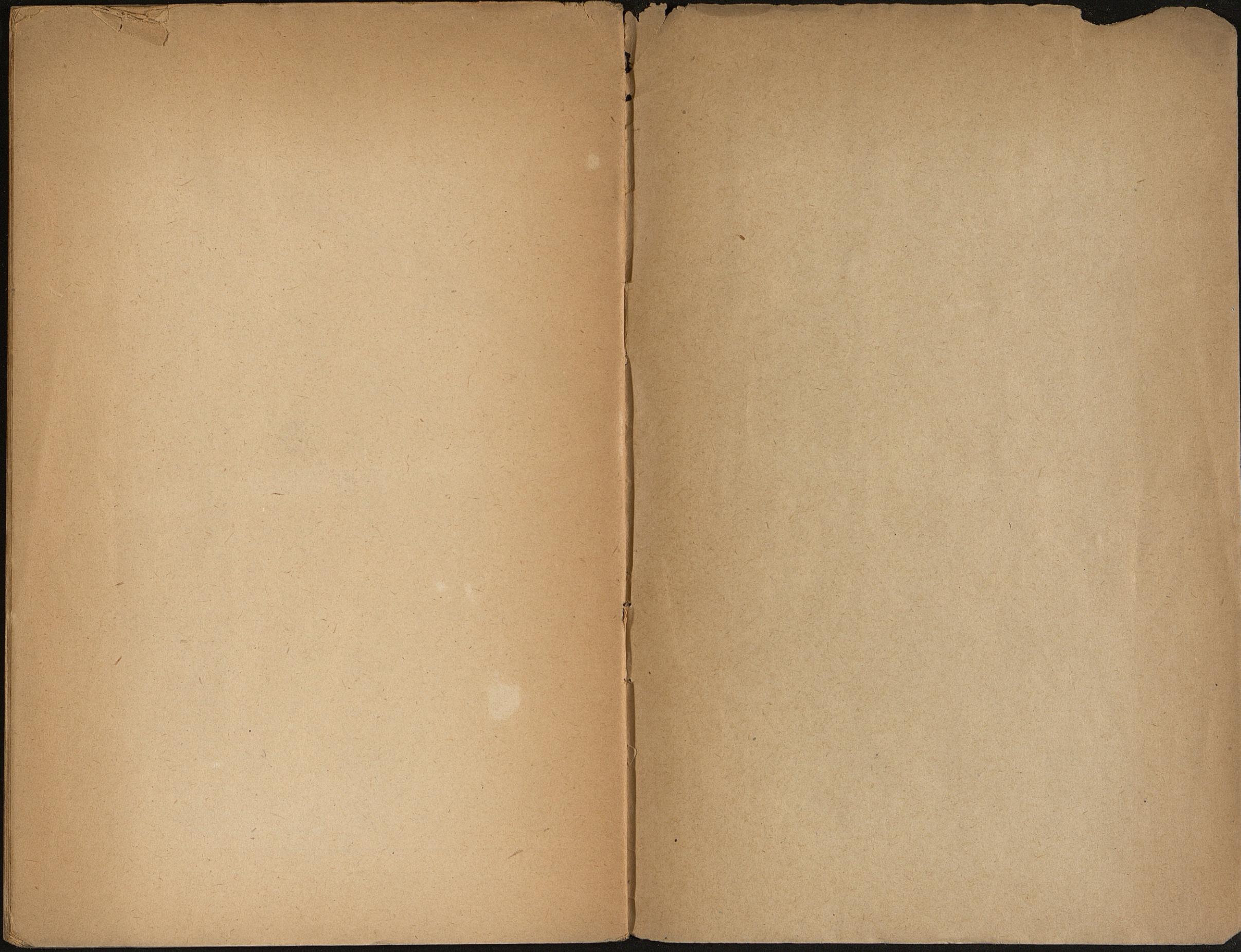
L'école, à la satisfaction générale, a fonctionné très activement pendant quatre ans de guerre ; elle a rééduqué 81 élèves pour la brosserie, la chaiserie, la vannerie, la cordonnerie, le Braille et la dactylographie. Établie sous le régime militaire et familial avec supplément de nourriture, de vestiaire, de fournitures diverses et de distractions variées, elle a fourni environ 2.000 francs pour chaque élève. Les aveugles célibataires résidaient à l'hôpital 48 et les aveugles mariés logeaient gratuitement en ville avec leurs femmes et leurs enfants. Ils jouissaient également du plus grand confort matériel et du patronage le plus sympathique. Ils ont largement bénéficié de la générosité du public, du dévouement des dames et demoiselles typhophiles et de la protection des autorités.

La région de Montpellier, comprenant les départements de l'Ardèche, Aude, Aveyron, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales et Tarn, peut être fière des résultats obtenus et des services rendus. Elle a bien mérité de la Patrie.

De même que notre France, brutalement assaillie, a failli succomber, puis, par sa vaillance et sa ténacité, a fini par vaincre l'infâme agresseur, ainsi nos glorieux blessés, d'abord anéantis par la cécité, désespérant du moindre avenir personnel ou familial, ont pu, par la rééducation générale et professionnelle, se ressaisir, reprendre confiance en eux-mêmes et redevenir d'admirables ouvriers. Après avoir rempli héroïquement leur devoir sur le champ de bataille, ils le continuent noblement dans le travail, pour rendre la France plus belle, plus grande et plus féconde. Honneur à eux !

P.-S. — L'École est close ; mais les fournitures, l'assistance et le patronage typhophile persistent toujours. L'œuvre régionale des aveugles de guerre continue.

Le Gérant : BRIEUX.



PARIS. — IMPRIMERIE CHAIX (SUCCURSALLE B), 11, BOULEVARD SAINT-MICHEL. — 1819-19<sup>e</sup>

---

---